



56^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants

Intervention du Luxembourg

25 juin 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie le Rapporteur spécial pour son excellent rapport.

Monsieur Madi,

Ma délégation partage vos préoccupations en ce qui concerne l'augmentation des narratifs xénophobes sur les réseaux sociaux, y compris dans notre voisinage immédiat. Le Luxembourg, qui était encore une terre d'émigration au 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle a prospéré grâce à l'immigration, qui lui a permis de devenir l'une des économies les plus avancées au monde.

Nous saluons vos conclusions sur les contributions qu'apportent les migrants à leur pays hôte. Si l'Union européenne a été fondée sur des valeurs d'ouverture et de tolérance, vous avez raison de souligner que c'est aussi grâce au fait que le continent européen est une terre d'accueil. Nous ne devons jamais l'oublier.

Il suffit de regarder les données empiriques pour voir que la rhétorique anti-migration est fausse : le taux d'activité des migrants est supérieur à celui des non-migrants, ils représentent de 8 à 50% des travailleurs clés et contribuent de manière disproportionnée à la croissance économique, tout en apportant des compétences et des perspectives variées qui stimulent l'innovation. Or, les données empiriques intéressent peu ceux qui présentent les migrants comme une menace.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Comment mieux faire comprendre l'impact largement positif des migrants sur nos sociétés, y compris sur les réseaux sociaux ?

Je vous remercie.

(231 mots – 1m30s)